

1° **SALINS.**—**Sulfate de magnésie** (sel d'Epsom).

Seidlitz.—**Sulfate de soude** (sel de Glauber).

Citrate de magnésie.—**Tartrate de potasse et de soude** (sel La Rochelle).

Les purgatifs salins ne sont pas irritants pour le tube intestinal ; laxatifs ou cathartiques suivant la dose, ils donnent des selles aqueuses qui peuvent être abondantes. Ce sont des stimulants des glandes et des rafraîchissants de l'intestin. Le citrate de magnésie et la poudre de Seidlitz sont effervescent ; cette dernière est un mélange d'acide tartrique, de bicarbonate de soude et de sel La Rochelle.

5° **CHOLAGOGUES.**—**Calomel.**—**Masse bleue.**—**Poudre grise.** (Sulfate de soude, drastiques).

Les purgatifs cholagogues ont une action en quelque sorte spécifique sur la sécrétion biliaire, qu'ils augmentent ; toutefois cette action n'est pas toujours directe. A l'état normal, la bile non utilisée par la digestion est résorbée par l'intestin et retourne au foie. Le *calomel* force l'expulsion complète de toute la bile sécrétée dans l'intestin, obligeant le foie à en fournir de la neuve, ce qui exige de sa part plus d'activité. La *masse bleue* (mercure métallique, réglisse, etc), la *poudre grise* (mercure et craie) agissent moins fortement que le calomel. Les mercuriaux administrés seuls ont une action lente.

La soude est considérée comme le médicament spécifique de la cellule hépatique ; le *sulfate de soude* stimulerait directement l'activité cellulaire. Les *drastiques*, par leur action prononcée, atteignent indirectement le foie, qui est une annexe de l'intestin. Leur mode d'action est surtout mécanique. Cependant quelques-uns (coloquinte, podophyllin, jalap, évonymine) influencent plus directement le foie.

6° **ANTISEPTIQUES.**—**Naphtol.**—**Benzo-naphtol.**—**Charbon végétal** (poudre de Bellac).—**Naphtaline.**—**Salol.** (Acide salicylique, acide borique).